



VILLE DE ROANNE, URBANISME

Roanne



Agglo



STATIONNEMENT ÉCLECTIQUE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUE

Publié le 26 octobre 2020

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Pour rappel, les usagers sont invités à emprunter ces places seulement quand leur voiture est branchée.

Le **stationnement est gratuit** pour les **véhicules électriques** sur l'ensemble de la **commune**, sauf sur les **parkings de l'Hôtel de ville et du multiplexe**, ainsi que sur les **emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite**.

Attention, cette mesure ne s'applique pas aux véhicules hybrides.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

REANIMATI

toam

